



SEGMENTATION ET QUALITÉ PRODUIT



GROUPE DE TRAVAIL DE LA COMMISSION ÉCONOMIE

GT QUALITÉ PRODUIT

CONNAITRE LE GT QUALITÉ PRODUIT

Instance de suivi et d'expertise de la réglementation et des pratiques concernant la segmentation de l'offre en fruits et légumes frais regroupant les professionnels de la filière (responsable qualité, élu ou directeur de structure, exploitant agricole ou tout représentant des organisations professionnelles membres d'Interfel mandaté par celle-ci).

LES OBJECTIFS

Permettre aux professionnels de l'amont et de l'aval de la filière d'échanger collectivement sur les sujets en lien avec la qualité et la segmentation des produits : normes françaises et européennes, accords interprofessionnels, démarches qualité et logos Fruits et légumes de France.

Les membres du GT formulent des recommandations techniques qui ont vocation à être validées par la Commission économie dont ce GT dépend. Ils travaillent notamment sur :

- Les **évolutions réglementaires du secteur** relatives à la normalisation des fruits et légumes (suivi, décryptage voire formulation de propositions d'évolutions législatives le cas échéant) Le renouvellement et/ou l'élaboration d'accords Interprofessionnels concernant la qualité des fruits et légumes frais.
- La gestion des adhésions et des demandes de déclinaison du **logo fruits et légumes de France**.

Le GT mène également une veille sur les sujets liés aux **démarches et leurs certifications et sur la fraude à l'origine** et peut le cas échéant piloter des études en lien avec ces thématiques. Il travaille étroitement avec le CTIFL et les porteurs de démarches.

LE FONCTIONNEMENT

Des réunions sur une fréquence de **3 à 4 GT/an** (selon l'actualité, des réunions ad hoc peuvent être ajoutées.). Un partage d'informations tout au long de l'année par mails.

Interfel prépare les sujets, décrypte l'actualité et anime les réunions interprofessionnelles.

Les participants apportent leurs expertises et retours expériences et émettent des avis techniques pour de futures décisions interprofessionnelles.

Les actions sont menées sous sur l'égide du mandat de la Commission Économie d'Interfel qui rapporte au CA. LE GT Qualité Produit est piloté par le pôle qualité et segmentation d'Interfel (Service Économie / Direction Stratégie Filière).



PRINCIPAUX TRAVAUX DU GT QUALITÉ PRODUIT

ÉLABORATION ET GESTION DES ACCORDS INTERPROFESSIONNELS "QUALITÉ" :

10 ACCORDS INTERPROFESSIONNELS « QUALITÉ », véritables leviers de segmentation produits par la filière elle-même.

SUIVI DES NORMES DE COMMERCIALISATION

- Près de 60 normes CEE-ONU sur les F&L frais (volontaires et internationales).
- Près de 20 normes CEE-ONU sur les fruits secs (volontaires et internationales).
- 1 norme générale (obligatoire et européenne), Dont découlent 10 normes spécifiques en F&L (hors banane).

GESTION DU LOGO FRUITS ET LÉGUMES DE FRANCE

- 1 logo générique, plus d'une dizaine de déclinaisons par produit.
- Plus de 700 adhérents à la démarche.

PILOTAGE D'ÉTUDE notamment un travail sur la fraude à l'origine concernant les outils de contrôle et d'analyse afin de lutter contre la fraude à l'origine et sur l'identification des critères de vulnérabilité dans l'objectif de rédiger un kit de sensibilisation.

LA COMPOSITION DU GT

- Environ 35 professionnels issus des 15 familles membres d'Interfel
- 1 animateur Interfel





COMMENT REJOINDRE LE GT QUALITÉ PRODUIT

**Si vous avez des questions ou êtes intéressé pour rejoindre le GT,
vous pouvez contacter votre organisation professionnelle de référence :**

<https://www.interfel.com/connaitre-interfel/membres>

**ou solliciter Interfel pour en savoir davantage sur la façon de procéder à l'une des 2 adresses
suivantes : accordqualite@interfel.com - fruitsetlegumesdefrance@interfel.com**

A propos d'Interfel

Créée en 1976, Interfel rassemble l'ensemble des métiers de la filière fruits et légumes frais. Toutes les fonctions sont représentées : production, coopération, gouvernance économique, expédition/exportation, introduction/importation, commerce de gros, distribution (grandes surfaces, commerces spécialisés et restauration collective). Organisme de droit et d'initiative privés, Interfel est reconnue association interprofessionnelle nationale agricole par le droit rural français, ainsi que par l'Union européenne depuis le 21 novembre 1996 dans le cadre de l'Organisation commune de marché (OCM) unique.



ASSOCIATION INTERPROFESSIONNELLE DES FRUITS ET LÉGUMES FRAIS

97 boulevard Pereire - 75017 Paris - Tél. : 01 49 49 15 15 - Mél : infos@interfel.com
www.lesfruitsetlegumesfrais.com - www.interfel.com

 [@lesfruitsetlegumesfrais](https://www.facebook.com/lesfruitsetlegumesfrais)

 [@lesfruitsetlegumesfrais](https://twitter.com/lesfruitsetlegumesfrais)

 [@lesfruitsetlegumesfrais](https://www.instagram.com/lesfruitsetlegumesfrais)

 [@Interfel](https://www.linkedin.com/company/interfel)